



MADE IN ITALY

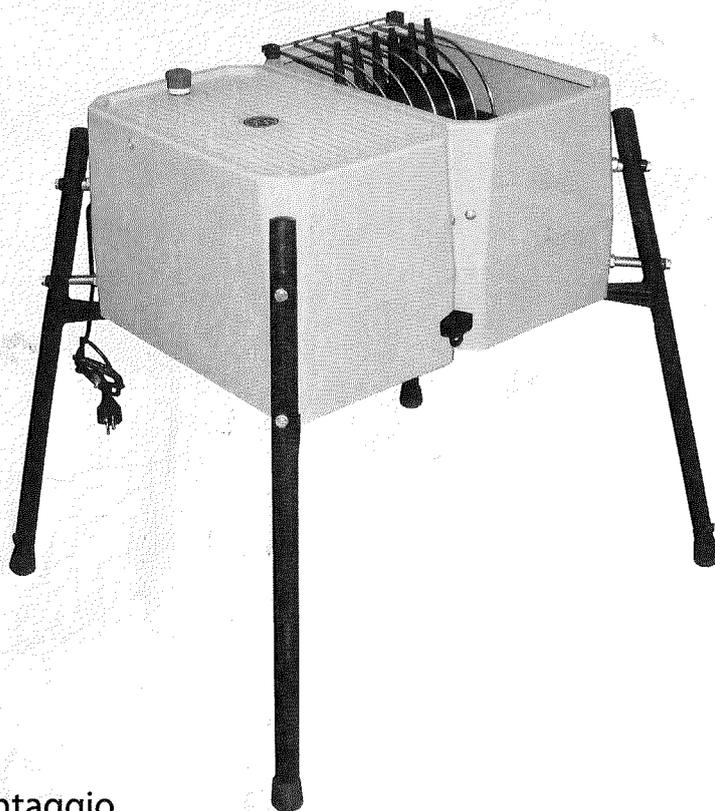
SPIUMATRICE ABS 24 dita

POULTRY PLUCKER ABS 24 FINGERS

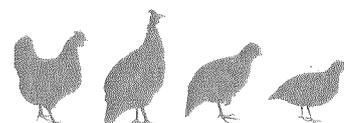
PLUMEUSE ABS 24 DOIGTS

DESPLUMADORA ABS 24 DEDOS

HÜHNERRUPFER ABS 24 FINGER



Istruzioni di montaggio
Assembly instructions
Instructions de montage
Instrucciones de montaj
Montageanleitung

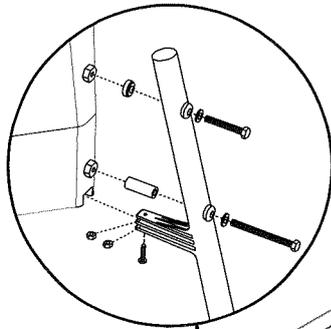


www.novital.it

FIG. 1

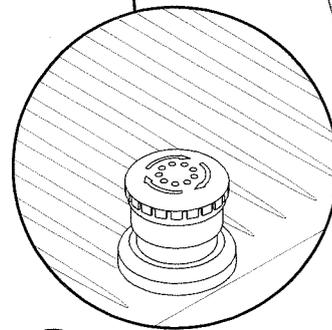


A.
Assemblare
Assemble
Assembler
Montar
Zusammenbauen

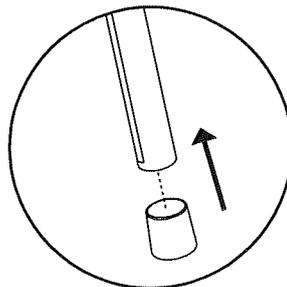


E.
Dita quaglie/polli
Fingers chicken / quail
Doigts de poulet / caille
Dedos de pollo/ codorniz
Geflügelfinger/Wachtelfinger

B.
Regolazione griglia (se in dotazione)
Grid Adgjustment (if equipped)
Grille réglages (si ééquipée)
Rejilla regulación (si equipado)
Einstellen Gitter (wenn ausgestattet ist)



D.
Interruttore di avviamento/spegnimento
ON-OFF button
Interrupteur de marche/arrêt
Interruptor de arranque/apagado
Schalter zum Ein-/Ausschalten



C.
Assemblare
Assemble
Assembler
Montar
Zusammenbauen

FIG. 2

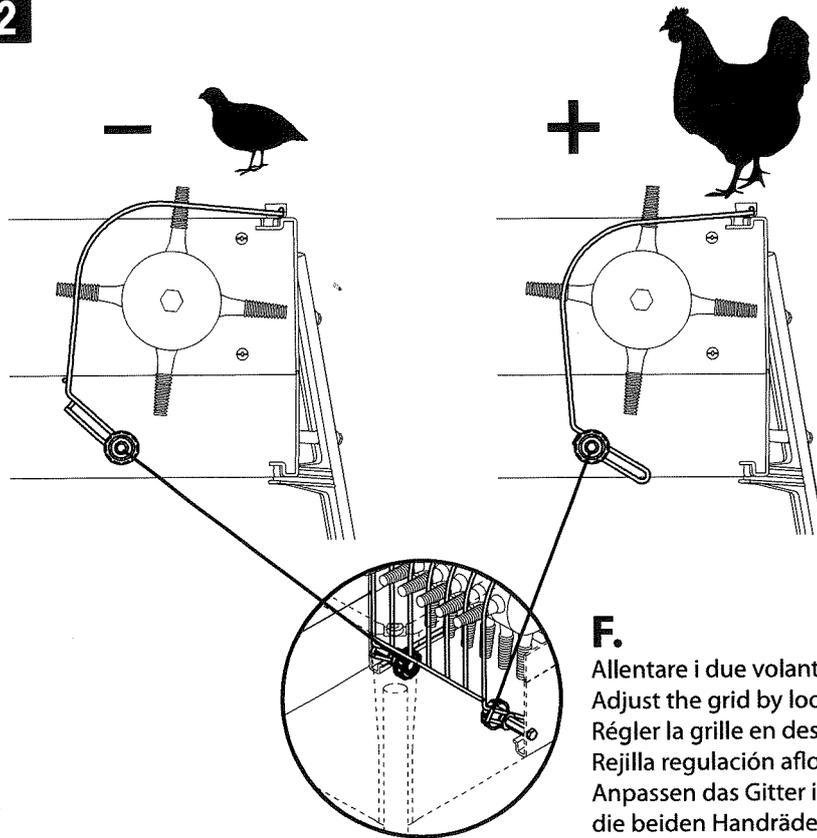


FIG. 3

ACCENSIONE/SPEGNIMENTO
ON/OFF
MARCHE/ARRÊT
ARRANQUE/APAGADO
EIN-/AUSSCHALTEN

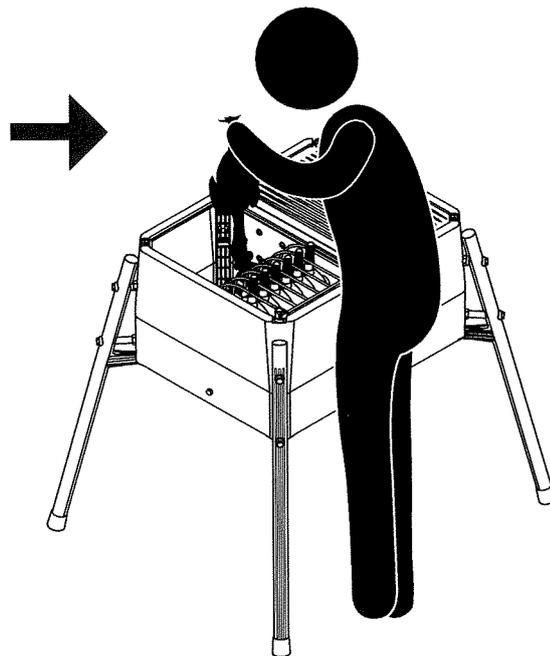
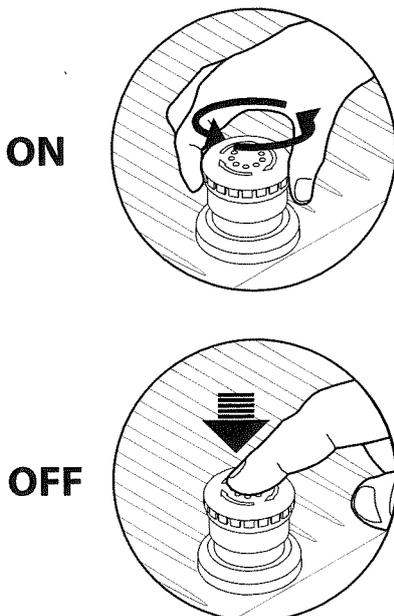
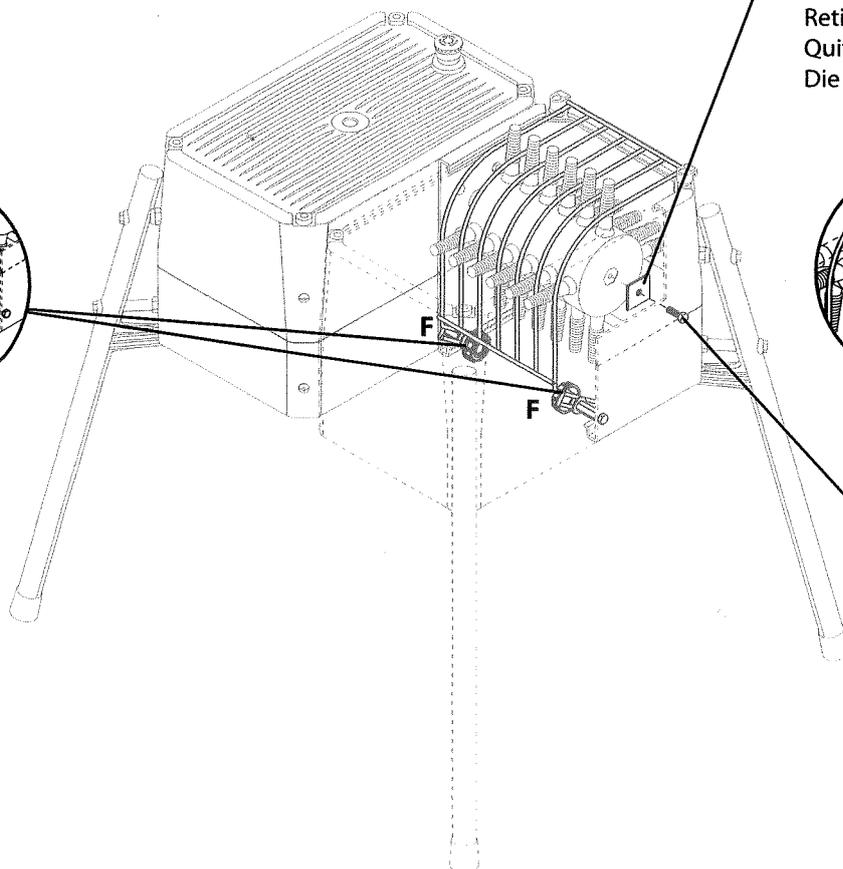
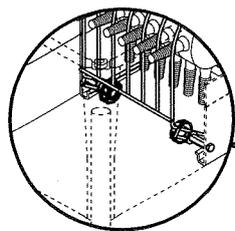


FIG. 4

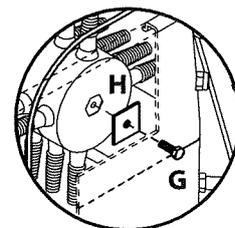
F.

Svitare
Unscrew
Dévisser
Destornillar
Losschrauben



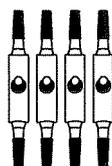
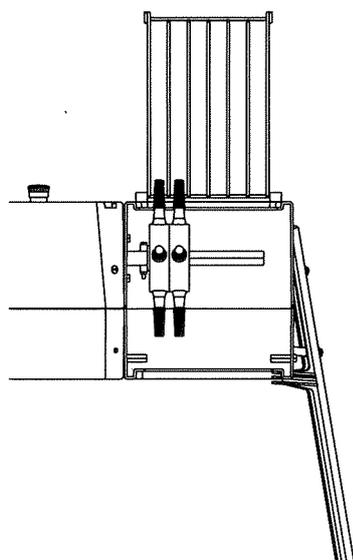
H.

Rimuovere la piastra
Remove the plate
Retirer la plaque
Quitar la placa
Die Platte entfernen



G.

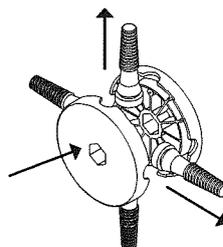
Svitare
Unscrew
Dévisser
Destornillar
Losschrauben



I.

Sfilare uno ad uno i dischi dall'albero
Remove the discs
Extraire les disques
Sacar los discos del eje
Die Scheiben von der Welle herausziehen

FIG. 5



L.

Rimuovere le dita usurate
Remove the worn fingers
Retirer les doigts usés
Quitar los dedos desgastados
Die abgenutzten Finger entfernen

CONSIGNES DE SÉCURITÉ:

N'utiliser l'appareil que pour l'usage auquel il est destiné. Toute utilisation autre que celle indiquée dans ces instructions doit être considérée comme dangereuse et le fabricant décline toute responsabilité pour tout dommage aux personnes, aux animaux ou aux biens résultant du non-respect de cet avertissement.

- L'appareil ne doit pas être utilisé par des personnes (y compris des enfants) ayant des capacités physiques, sensorielles et/ou mentales réduites ou un manque d'expérience et de connaissances, sauf si elles sont aidées, surveillées ou formées.
- Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil et doivent toujours être surveillés.
- L'appareil peut être utilisé par des mineurs de plus de 12 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles et/ou mentales réduites ou un manque d'expérience et de connaissances, uniquement s'ils sont surveillés et formés à l'usage en toute sécurité de l'appareil et informés des dangers s'y rattachant.
- Étant donné qu'il s'agit d'un appareil électrique, ne jamais le toucher avec les mains mouillées ou les pieds nus.
- L'appareil est destiné à être utilisé à l'intérieur seulement. Faire attention aux éclaboussures d'eau lorsque l'appareil est en marche ; le contact avec un jet d'eau peut provoquer une décharge électrique.
- L'appareil ne doit absolument pas être utilisé dans des zones à risque où la saturation en gaz inflammables est possible ou où il peut entrer en contact avec des liquides inflammables.
- Éviter l'utilisation inappropriée de rallonges, garder les branchements au sec, ne pas endommager pas le cordon d'alimentation qui, pendant l'utilisation, doit être placé ou protégé de manière à ne pas être accessible aux enfants et aux animaux.
- Faire en sorte que le cordon d'alimentation ne soit pas écrasé et qu'il soit protégé des chocs, des arêtes, des parties tranchantes ou mobiles.
- Le nettoyage ou l'entretien de l'appareil doit être effectué selon les règles indiquées dans le paragraphe « ENTRETIEN ET NETTOYAGE ».
- Ne pas déplacer l'appareil en le tirant par le cordon d'alimentation et, dans tous les cas, toujours débrancher la prise de courant avant tout déplacement.
- Puisqu'il s'agit d'un appareil électrique, en cas d'incendie, utiliser des extincteurs à poudre pour l'éteindre, mais JAMAIS des extincteurs à eau pour éviter toute électrocution.
- Si l'appareil est endommagé ou pas complètement intact, ne pas l'utiliser.
- Toute réparation, y compris le changement du cordon d'alimentation, s'il est endommagé, doit être effectuée par le fabricant ou le service d'assistance technique ou, dans tous les cas, par une personne ayant une qualification similaire, afin d'éviter tout risque.
- Si l'appareil est considéré comme hors service et s'il doit être jeté dans une décharge autorisée, il devra être mis hors service en coupant le câble d'alimentation aussi près que possible du point de sortie de l'appareil, en n'oubliant pas d'effectuer cette opération uniquement si la prise a été préalablement débranchée du secteur.
- Éviter de jeter dans l'environnement le matériau d'emballage et, comme pour l'appareil, ne pas le laisser à la portée des enfants, des mineurs, des personnes handicapées ou des animaux.
- Le fabricant décline toute responsabilité pour tout dommage aux personnes, aux animaux ou aux biens résultant du non-respect de ces règles.

**LIRE ATTENTIVEMENT LES INSTRUCTIONS****AVERTISSEMENTS:**

Lors de l'utilisation de l'appareil, porter des gants de travail, des bottes ou des chaussures de sécurité, ainsi qu'une visière de protection. Le niveau sonore de l'appareil ne dépasse pas 70 dbA (décibels).

Vérifier les données figurant sur la plaque signalétique de l'appareil, s'assurer que la tension secteur nominale et la puissance disponible sont adaptées à son fonctionnement, et vérifier également l'efficacité du système de mise à la terre. La mise à la terre de l'appareil est obligatoire, conformément à la loi.

L'appareil doit toujours être démarré à vide.

Ne jamais laisser l'appareil sans surveillance avec le moteur en marche, même pendant une courte période.

L'appareil étant équipé d'un rouleau rotatif, ne jamais introduire ses mains dans l'ouverture autour du rouleau pendant son fonctionnement.

Toujours garder les mains et les pieds éloignés de l'évacuation du matériau pendant le fonctionnement de la machine.

Veiller à ne pas poser de pièces métalliques ou de corps durs, de tissus ou de plastique sur le rouleau rotatif, car ils pourraient endommager irrémédiablement le moteur ou causer de graves dommages à l'utilisateur, à des tiers ou au milieu environnant.

Si les plumes issues de la plumaison ne sont pas utilisées aux fins autorisées, elles devront être éliminées conformément à la réglementation en vigueur.

**INFORMATIONS GÉNÉRALES:**

Cet appareil a été conçu pour plumer des poulets et leurs semblables. Il existe en deux versions : un pour les volailles de taille moyenne (poulets, faisans...) et un pour les volailles de petite taille (cailles, perdrix, pigeons...).

Les deux versions sont en plastique ABS, tandis que la grille (si elle est prévue) est en acier inox à double fonction :

1. elle garantit la sécurité de l'utilisateur en empêchant tout accès accidentel aux pièces rotatives ;
2. elle empêche l'animal de tomber pendant la plumaison, tout en garantissant à l'utilisateur inexpérimenté d'obtenir une plumaison adéquate.

ASSEMBLAGE: FIG. 1

- Sortir l'appareil de son emballage et vérifier que tout est intact. Il est recommandé de ne pas jeter dans l'environnement le matériau d'emballage et, tout comme l'appareil, de ne pas le laisser à la portée des enfants, des mineurs, des personnes handicapées ou des animaux.
- Poser l'appareil sur une surface plane et solide.
- Assembler les pièces fournies en prenant soin de les fixer correctement. Suivre toutes les étapes comme le montre la Fig. 1 (A-B*-C-D-E).

* si fourni

DÉMARRAGE: FIG. 2 VOIR INSTRUCTIONS

Une fois toutes les pièces assemblées, effectuer les réglages nécessaires à vos besoins :

1. si la plumeuse est équipée d'une grille, la régler (voir fig. 2_F) en desserrant les deux volants à main situés sur les côtés de la grille, puis la monter ou la descendre à la hauteur souhaitée, en fonction de l'animal à plumer. Revisser les volants à main pour fixer la grille à la hauteur souhaitée.
2. brancher la fiche à la prise électrique.
3. tourner le bouton de sécurité de la machine dans le sens des aiguilles d'une montre (voir FIG. 3).
4. mettre l'appareil en marche à vide, en veillant à ce que, pendant l'utilisation, le libre mouvement du rouleau ne se bloque jamais. Le non-respect de cette règle entraînera des dommages au moteur pour lesquels le fabricant décline toute responsabilité.
5. tester le bon fonctionnement de l'appareil à vide pendant quelques minutes avant de l'utiliser pour l'usage auquel il est destiné

PRÉPARATION À LA PLUMAISON :

1. Prendre un récipient ayant les caractéristiques suivantes : hauteur telle que le corps de l'animal soit complètement immergé et un volume au moins deux fois plus grand que l'animal.
2. S'équiper d'un thermomètre à immersion de bonne qualité pour contrôler la bonne température de l'eau.
3. Porter l'eau à une température comprise entre 53°C et 56°C pour les volailles (poulets, pigeons, cailles, dindes, etc.) et entre 74°C et 76°C pour les palmipèdes (canards, oies, etc.).
4. S'assurer que l'animal est sans vie, en vérifiant qu'il a perdu tout son sang, sinon, après la plumaison, des zones violacées pourraient se former sur la peau. Pour être sûr que l'animal est mort, ouvrir l'aile en éventail. Si elle se rétracte, cela signifie que l'animal est encore vivant, mais si elle reste ouverte, l'animal est prêt à être immergé dans l'eau chaude.
5. Après s'être assuré de la mort effective de l'animal, il est très important de procéder à l'immersion dans l'eau chaude à la bonne température dans les 30 secondes pendant 1-2 minutes. L'animal immergé dans l'eau (tenu par les pattes) devra avoir un mouvement alterné et répété vers le haut et vers le bas, de sorte que l'eau chaude pénètre entre les plumes et la peau.

Pour les palmipèdes, il faudrait utiliser un râteau en plastique (par exemple, celui utilisé pour la récolte des olives) et bien remuer le duvet. L'animal sera prêt à être plumé dès qu'il sera facile d'arracher les plumes à la main.

6. Une fois le processus d'immersion terminé, sortir l'animal de l'eau, l'égoutter pendant 10 secondes, puis commencer la plumaison à la machine.

PLUMAISON

1. Procéder à la plumaison de l'animal en s'approchant de l'appareil en marche, en tenant l'animal alternativement par les pattes et par le cou, en le posant contre le rouleau équipé de doigts en caoutchouc qui, en tournant, enlèvera les plumes.
2. Une fois la plumaison terminée, appuyer sur l'interrupteur de marche/arrêt de la machine (voir FIG. 3).



ENTRETIEN ET NETTOYAGE: FIG. 4

Avant toute intervention d'entretien, de réglage ou de nettoyage, toujours éteindre l'appareil en débranchant la prise de courant.

L'entretien se limite au résultat des inspections régulières normales (avant utilisation) des différentes parties du cordon d'alimentation et des parties externes de l'appareil pour vérifier la présence éventuelle de dommages ou d'usure.

Pour maintenir l'efficacité de l'appareil, il est utile de le nettoyer à fond avec une brosse et/ou un chiffon et de l'eau chaude après utilisation, sans jamais utiliser de jet direct.

Ne pas oublier de graisser les pièces mobiles en acier pour éviter la rouille.

Lors des inspections normales de nettoyage ou d'entretien mineur, l'utilisation de gants de travail est conseillée.

La poussière pourra être éliminée par un jet d'air non violent.

CHANGEMENT DES DOIGTS EN CAOUTCHOUC: FIG. 4 FIG. 5



Les 24 doigts en caoutchouc sont bloqués sur le rouleau rotatif, composé de 6 paires de disques, qui devront être extraits de l'arbre hexagonal qui les soutient.

Dévisser les deux volants à main (Fig. 4_F), soulever la grille (si elle est présente), desserrer la vis (Fig. 4_G) et retirer la plaque (Fig. 4_H).

Extraire les disques un par un de l'arbre (Fig. 5_I), ouvrir le disque (Fig. 5_L), retirer les doigts usés en les remplaçant par les nouveaux doigts et réassembler dans l'ordre inverse les différentes pièces comme elles étaient initialement.

Ne jamais oublier d'utiliser des gants de travail et de débrancher la prise de courant avant d'effectuer cette opération.

Toute autre opération de nettoyage et/ou d'entretien de l'appareil ne doit être effectuée que par du personnel qualifié dans un centre d'assistance agréé ou chez Novital.

INFORMATIONS AUX UTILISATEURS

- En application des Directives 2002/95/CE, 2002/96/CE et 2003/108/CE, relatives à la réduction de l'utilisation de substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques et à l'élimination des déchets, le symbole de la poubelle barrée, figurant ci-dessus et sur l'appareil, indique que le produit doit être collecté séparément des autres déchets à la fin de sa durée de vie utile.



- L'utilisateur devra donc remettre l'appareil en fin de vie aux centres de tri sélectif appropriés pour les déchets électroniques et électrotechniques ou le retourner au revendeur lors de l'achat d'un appareil neuf d'un type équivalent, à raison d'un à la fois.
- Le tri sélectif pour le recyclage, le traitement et l'élimination compatible sur le plan environnemental de l'appareil permet d'éviter tout effet négatif sur l'environnement et la santé et favorise le recyclage des matériaux qui composent l'appareil.
- L'élimination non autorisée par l'utilisateur entraînera l'application des sanctions administratives prévues par les lois applicables.
- Les informations concernant la procédure correcte des systèmes de collecte disponibles doivent être demandées au service local d'élimination des déchets ou au point de vente.

CERTIFICAT DE GARANTIE:

Novital s.r.l. (fabricant) certifie que le ou les produits couverts par cette garantie sont conformes aux exigences prévues par les directives communautaires européennes et par le Code civil italien, ce qui signifie qu'elle est valable en Italie et dans les pays de l'Union Européenne. Novital s.r.l. étend la validité de cette garantie à tous les pays en dehors de l'Union européenne, sauf conditions spécifiques prévues par la législation de ces pays, que l'importateur devra préalablement communiquer à Novital s.r.l. Il appartiendra à Novital s.r.l. de décider et de convenir de toute modification appropriée. La garantie est valable pendant la durée prévue par les lois en vigueur. La durée de la garantie commencera à partir de la date de livraison du produit, attestée par le document d'achat correspondant (ticket de caisse, facture ou reçu). Si le nom du produit ne figure pas sur le document d'achat, le vendeur devra remplir ce certificat de garantie, y apposer son cachet, sa signature et la date de livraison et inscrire le nom et le code du produit couvert par la garantie.

Le consommateur doit d'abord exercer ses droits par l'intermédiaire du vendeur du produit, auquel cette garantie s'étend conformément à la loi. Le document d'achat et, le cas échéant, le CERTIFICAT DE GARANTIE pour l'identification du produit devront être présentés à l'importateur ou bien à Novital s.r.l. à chaque fois qu'une intervention sera nécessaire.

La déclaration de défaut du produit doit parvenir à l'importateur ou à Novital s.r.l. dans les deux mois suivant la constatation du défaut.

Le produit devra être expédié - dans son intégralité et pas seulement le composant considéré défectueux, sauf autorisation écrite de Novital s.r.l. - à l'importateur, au fabricant ou à l'entreprise autorisée par Novital s.r.l., aux risques et périls du client et à ses frais, par un moyen de transport préalablement autorisé par Novital s.r.l. Si le produit, à la seule discrétion du fabricant, est défectueux en raison d'un défaut de matériau ou de fabrication, ou s'il est couvert par la garantie légale, il sera réparé ou remplacé chez ledit fabricant, importateur ou entreprise autorisée.

Il est entendu que, dans tous les cas, aucun remboursement ne sera accordé en cas d'absence de vice ou de défaut du produit. Le fabricant se réserve en revanche le droit de facturer au client les frais encourus, à son compte ou par l'intermédiaire de l'importateur ou de la société autorisée, pour la demande d'intervention sous garantie en l'absence des conditions.

Novital s.r.l. se réserve le droit d'appliquer, à sa seule discrétion, la solution la plus appropriée prévue par la législation en vigueur et applicable en cas de défaut reconnu du produit, y compris celle de remplacer le produit plutôt que d'avoir le contrat résilié. Nonobstant ce qui précède, Novital s.r.l., fabricant de l'appareil et titulaire de la marque, s'oppose et, dans tous les cas, n'autorise pas la commercialisation dans les pays de l'Espace économique européen des appareils et de ses produits commercialisés en dehors de ceux-ci.

La garantie ne couvre pas :

- Les produits pour lesquels la date de livraison et/ou le type de produit couvert par la garantie n'est pas prouvé, tel qu'indiqué ci-dessus ;
- Les dommages dus au transport (rayures, bosses, ruptures, etc.);
- Les expéditions effectuées par des moyens qui n'ont pas été préalablement autorisés par Novital s.r.l.;
- Les dommages causés par le non-respect des INSTRUCTIONS D'UTILISATION, par l'UTILISATION INAPPROPRIÉE de montage ou d'installation, par une mauvaise installation de l'appareil ou par des inconvénients résultant de l'inadéquation ou de l'insuffisance de systèmes électriques ou autres systèmes, ou résultant de conditions ambiantes, climatiques ou autres ou de l'octroi du produit à des mineurs ou des personnes manifestement inadaptées à l'utilisation ou à la manipulation du produit. Il est à noter que Novital s.r.l., l'importateur ou l'entreprise autorisée n'effectue, en aucun cas, l'installation ou le montage du produit ;
- Les défaillances dues à la négligence, au non-respect des règles d'entretien prévues dans le manuel d'instructions ou d'expérience générale, à l'incapacité d'utilisation, à des altérations ou des réparations effectuées par du personnel non autorisé par le fabricant, à l'application d'accessoires non d'origine ou à l'utilisation du produit à des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu ou clairement incompatibles avec celles-ci ;
- Les pièces en verre, les ampoules, les thermomètres et tous les accessoires, sauf ceux prévus par les règles de protection des consommateurs, le cas échéant;
- Toutes les pièces que Novital s.r.l. considérera comme soumises à une détérioration normale d'utilisation;
- L'installation, le réglage des équipements, les conseils, les contrôles injustifiés et l'entretien courant et exceptionnel;
- Les conseils, vérifications, expertises ou autres activités de personnes non autorisées par Novital s.r.l.;
- Les dommages indirects dus à la perte de matériel en raison du défaut du produit, tels que, par exemple, des œufs insérés ou à insérer dans les couveuses, ou autres dommages à des biens et/ou des personnes et/ou des animaux.

Les délais de réparation ou de remplacement des pièces seront contenus dans des limites raisonnables par rapport aux besoins organisationnels du fabricant, de l'importateur ou de toute entreprise qui se chargera de l'assistance, compte tenu également des moyens de transport et/ou d'expédition qui seront utilisés.

Les réparations effectuées sous garantie ne prolongent ni ne renouvellent la garantie. Les composants que Novital s.r.l. (directement ou par l'intermédiaire d'un importateur ou d'une entreprise autorisée) considérera à remplacer sous garantie deviendront automatiquement sa propriété.

Il est fait référence aux dispositions du Code civil relatives à la protection du consommateur, qui doivent dans tous les cas être considérées comme applicables - uniquement le cas échéant - quelles que soient les autres dispositions contenues dans la présente garantie.

IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE SUPPLÉMENTAIRE EXPLICITE OU IMPLICITE.

Pour tout litige, le tribunal compétent est celui de Busto Arsizio - Italie.

